

Paris : Une grève dans le périscolaire la semaine du 13 novembre MIS À JOUR LE 10/11/23 À 12H57

La droite (groupe Changer Paris, LR) et la gauche (communistes et LFI) rivalisent de propositions au prochain Conseil de Paris pour faire évoluer la situation des animateurs, animatrices et Asem, chargés d'accompagner les enseignants en maternelle

- Les syndicats SUPAP-FSU et CFDT appellent à la grève les animateurs, animatrices et ASEM des écoles parisiennes la semaine prochaine, du 13 au 17 novembre.
- « Recrutements massifs de titulaires », « contractualisation des vacataires », « personnel dédié et formé pour l'hygiène corporelle des enfants en maternelle »... Les revendications sont nombreuses.
- Des revendications en partie soutenues par le groupe Changer Paris (droite) et les communistes au prochain Conseil de Paris, ces derniers reprenant dans un vœu la quasi-intégralité des propositions des deux syndicats.

Et c'est reparti : après un [premier mouvement de grève en octobre mené par le syndicat Unsa](#), les animateurs et animatrices du périscolaire comptent à nouveau se mettre en grève la semaine prochaine, celle du 13 novembre. « Ça ne peut plus durer », énonce un communiqué des syndicats SUPAP-FSU et CFDT, qui demandent des « recrutements massifs supplémentaires de titulaires », la « contractualisation des vacataires », des « temps de réunion », du « personnel dédié et formé pour l'hygiène corporelle des enfants en maternelle » ou encore une augmentation des rémunérations.

Des revendications en partie soutenues par le groupe Changer Paris (droite) et les communistes au Conseil de Paris. Les premiers demandent qu'on augmente le nombre de postes aux concours, les seconds qu'on fasse respecter le taux d'encadrement, qui peut aller jusqu'à un adulte pour 25 enfants en école maternelle, au lieu d'un pour 14, selon la droite.

« Inégalité flagrante »

Les communistes souhaitent par ailleurs que soit octroyée une prime. « Aujourd'hui, on manque d'animateurs du fait d'un problème d'attractivité », a déclaré jeudi Raphaëlle Primet, co-présidente du groupe, lors une conférence de presse dédiée au prochain Conseil de Paris, qui se déroulera du 14 au 17 novembre. Le vœu du groupe communiste souligne par ailleurs que seuls 45 % des animateurs sont formés à des brevets prévus pour la pratique occasionnelle de l'animation, et demande à faire respecter le taux de 80 % de personnel formé via le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa).


La droite a déposé trois vœux, dont l'un demande à financer le premier stage théorique du Bafa « en échange d'un engagement de cinq ans en tant qu'animateur

à la Ville de Paris » et veut accorder aux animateurs et animatrices et aux « Rev » – les Responsables Educatifs de la Ville, qui sont chargés d’organiser dans les écoles le temps périscolaire – situés dans les quartiers en difficulté des primes, « afin de maintenir une attention particulière aux élèves les plus en difficulté ». « Il y a une inégalité flagrante puisque la Ville de Paris verse la prime Rep et Rep + aux enseignants et pas aux animateurs », commente Axel, Rev à Paris.

Regrouper les activités sur 3 heures ?

Un autre vœu de la droite demande de réaliser un bilan de la réforme des rythmes scolaires de 2013 et de regrouper ces activités sur une plage de 3 heures consécutives, ce qui permettrait, selon Axel, de garder l’idée des cinq matinées, [plus favorables à l’attention de l’enfant selon la chronobiologie](#), tout en permettant aux animateurs de se déplacer pour 3 heures et non 1h30 de travail. « Au lieu de faire 1h30 le mardi et 1h30 le vendredi, on pourrait faire des ateliers de qualité le vendredi sur 3 heures ; on est trop speed en 1h30, avec la récréation, on a à peine 50 minutes », commente Axel. Cela permettrait aussi aux familles qui veulent partir en week-end de partir plus tôt le vendredi, dès 11h30. C’est ce qu’a fait la ville de Courbevoie :

Emploi du temps



VILLE DE COURBEVOIE
Une ville naturellement urbaine

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30 - 11h30	enseignement	enseignement	enseignement	enseignement	enseignement
11h30 - 13h30	déjeuner	déjeuner	accueil de loisirs Centre De Loisirs	déjeuner	déjeuner
13h30 - 16h30	enseignement	enseignement		enseignement	NAP : nouvelles activités péri-éducatives
16h30 - 18h	- étude** élémentaire - garderie** maternelle	- étude** élémentaire - garderie** maternelle		- étude** élémentaire - garderie** maternelle	- étude** élémentaire - garderie** maternelle

L'emploi du temps de la ville de Courbevoie. - Courbevoie

« Le problème dans cette proposition, c’est qu’on ne sait pas si les agents en seraient satisfaits, il faudrait une large consultation des personnels », affirme Nicolas Léger, , cosecrétaire général SUPAP-FSU.

« Plusieurs centaines de services fermés »

La dernière grève n'a pas eu un écho très fort selon plusieurs sources concordantes, une vingtaine d'écoles seulement s'était déclarée gréviste sur environ 631 établissements, principalement dans les 9^e et 14^e arrondissements. Mais cette fois, les syndicats s'attendent à une mobilisation plus importante. « On devrait avoir plusieurs centaines de services périscolaires fermés sur la semaine » commente Nicolas Léger.

A noter que la mobilisation concerne aussi les Asem (Agent spécialisé des écoles maternelles), qui sont chargées d'accueillir les enfants à l'école et de faciliter leurs activités tout au long de la journée. « On demande une Asem par classe dans toutes les écoles maternelles, et une prime équivalente à celle des animateurs et animatrices pour celles qui travaillent sur les temps d'activité périscolaires », commente le cosecrétaire général SUPAP-FSU, qui estime que ce corps de métier « souffre au moins autant que les animateurs ».

Contacté par *20 Minutes* jeudi, l'adjoint de la maire de Paris en charge de l'Education, Patrick Bloche, n'avait pas encore répondu à nos sollicitations au moment de la publication de l'article. Un rassemblement est prévu mardi devant l'hôtel de ville à 14h30 et une Assemblée générale des personnels décidera jeudi à 14 heures de la Bourse du travail de la poursuite ou l'arrêt du mouvement, en fonction des annonces de la ville.